

ANNEXE I

Liste des crédits constituant les catégories de concours

1) Crédits à court terme autres que le découvert

- Crédits de cultures saisonnières
- Crédits de campagne
- Crédits de démarrage "huile d'olive"
- Avances sur marchandises
- Crédits de financement de stocks
- Crédits de préfinancement des exportations
- Escompte commercial sur l'étranger et mobilisation de créances nées sur l'étranger
- Préfinancement des marchés publics
- Avances sur créances administratives
- Escompte commercial sur la Tunisie.

2) Découverts mobilisés ou non mobilisés

3) Crédits à la consommation

4) Crédits à moyen terme

- Crédits à moyen terme d'investissement
- Crédits à moyen terme finançant à la privatisation
- Crédits à moyen terme de consolidation, d'assainissement et de restructuration
- Crédits à moyen terme à l'exportation
- Crédits à moyen terme pour la production de plants
- Crédits à moyen terme finançant la multiplication de semences de pommes de terre
- Crédits à moyen terme d'acquisition de matériel agricole
- Crédits à moyen terme finançant le transport public rural
- Crédits à moyen terme de réparation des équipements agricoles et de pêche

- Crédits à moyen terme finançant l'élevage de génisses nées en Tunisie

- Crédits à moyen terme à la production

- Crédits à moyen terme d'acquisition de matériel de transport

- Crédits à moyen terme finançant les investissements dans l'artisanat et les petits métiers

- Crédits à moyen terme finançant les équipements professionnels

- Crédits à moyen terme finançant les constructions à usage industriel et commercial

- Crédits à moyen terme finançant les investissements dans le commerce de distribution.

5) Crédits à long terme

- Crédits à long terme finançant les investissements dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, de l'industrie, du tourisme et des autres services

- Crédits à long terme consentis pour rétablir l'équilibre de la structure financière des entreprises

- Crédits à long terme consentis aux entreprises de commercialisation de gros matériel agricole neuf.

6) Prêts pour le financement de l'habitat

- Prêts à moyen terme pour la construction à usage d'habitation

- Prêts pour l'acquisition, la construction, l'extension ou l'aménagement d'un logement adossés ou non à des produits d'épargne logement

- Prêts pour acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement.

7) Prêts universitaires

8) Leasing mobilier ou immobilier dispensé dans le cadre de la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994, relative au leasing